

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret à la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 15 février 1887](#)

Marie Moret à la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 15 février 1887

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 2 p. (476r, 477r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, 15 février 1887, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 41 (2)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Familettres/items/show/44630>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [15 février 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Compagnie universelle du canal maritime de Suez](#)

Lieu de destination 9, rue Chartras, Paris

Description

Résumé Marie Moret demande une vérification sur l'inscription de quatre obligations 5 %.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Banque de France](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 1^{er} février 1897

Monsieur le Président de la
Compagnie universelle du Canal de Suez,

J'ai reçu le 13 courant, par l'entremise
de Messieurs Offroy et C^{ie}, mes banquiers,
les quatre certificats nominatifs de dépôt
en vos caisses de mes obligations Suez
3 % et 5 %.

J'ai l'honneur de vous signaler que le
récépissé n^o 18 811 inscrit à mon nom
les obligations 5 % numéros 21^{er} 259 et
26^{er} 989 que la Banque de France (qui détenait
précédemment ces valeurs) ne m'avait pas
portées, et que, par contre, les obligations
5 % numéros 298 321 et 31^{er} 259 que la
Banque de France avait inscrites à mon
nom ne sont pas portées par vous.

Au total, cela me fait toujours le
même compte : 224 obligations 5 %.

Mais, vous voudrez vérifier s'il
y a erreur d'inscription dans les numéros.
Je vous prie donc de bien vouloir donner
des ordres en conséquence, afin d'éviter
toute difficulté pour l'avenir, et de me

faire passer les éclaircissements
nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le
Président, l'assurance de ma parfaite
considération

Marie Godin

au Familistère
Guise (Aisne)